Le Pont-Chrétien Chabenet sort de l'anonymat

Lorsque Louis Gaultier et son conseil municipal prirent en main les affaires des villages du Pont-Chrétien Chabenet en mai 1954, la commune venait de célébrer son 42e anniversaire.

Nous vivions dans une subdivision administrative dont la correspondance était des plus banale et dont on ne savait comment appeler ses habitants. L'une des deux communes les plus jeunes des 147 que compte notre département (l'autre étant la commune des Bordes près d'Issoudun) possédant un tel passé[1], un aussi riche patrimoine architectural et historique[2], pouvait-elle rester dans un tel anonymat ?

C'est la question que ne tardèrent pas à se poser quelques conseillers municipaux et leur maire fraîchement élus. Parmi eux, un homme passionné d'histoire et grand collectionneur, René Montes, prit les choses en main. Quoi de mieux qu'un blason pour personnaliser l'existence et les échanges d'une communauté ? L'idée évoquée durant l'une des séances du conseil municipal fut trouvée bonne, mais peut-être pas si facile à concrétiser.

En effet l'établissement d'un blason héraldique doit obéir à un ensemble de règles, historiques, symboliques et artistiques.

Concernant l'Histoire, la tâche fut facilitée par l'intervention Mr Fournier, historien et ami de René Montes, qui dans une longue lettre datée du 13 octobre 1954 décrivait les grandes étapes du passé féodal de notre commune. Vinrent s'ajouter les connaissances et les recherches faites par Louis Gaultier (le maire) qui préparait une monographie de nos villages.

La symbolique ne manquait pas de référence puisqu'en autres, existait depuis le XIIIe siècle une manifestation pour laquelle les gens venaient non seulement du Bas-Berry, mais du Poitou, de la Touraine, du Bourbonnais, de la Marche et du Limousin : la « Foire aux chevaux » (encore célébrée de nos jours, mais sans les chevaux, contraintes vétérinaires obligent).

Quant au côté artistique, la commune n'était pas démunie, car Jacques Laverdant, membre de l'une des plus vieilles familles de nos villages, était un dessinateur et peintre de talent employé à la base américaine de Déols.

Il ne manquait donc plus que de choisir et ordonner ces différents éléments. Ne négligeant rien et visant la perfection, René Montes fit appel à une professionnelle dont je n'ai pas retrouvé le nom, qui était installée à Châteauroux.

Voilà ce que disait Louis Gaultier sur les travaux réalisés par cette « conseillère technique » (lettre du 18 avril 1956[3]) : « *Un projet fantaisiste où un aigle déployé occupait les 2/3 du blason et ne manquait pas de prétentions (quoique monocéphale), mais ne rappelait en rien le passé religieux ou féodal du lieu ».*

Inacceptable ce projet fut rejeté et renvoyé pour être modifié : l'aigle fut remplacé par un grand chêne couvert de glands.

Louis Gaultier : « *Il pourrait*, *mais avec beaucoup de bonne volonté ! rappeler les dés des du Boys et les glands des du Bost du Breuil. Quant aux fers à cheval qui surmontaient et qui d'après l'auteur, devaient évoquer les deux seigneurs écuyers, ils pouvaient être interprétés plus facilement comme signalant la foire ou bien l'enseigne des maréchaux ferrants du Pont et de Chabenet ! »*

Loin de répondre aux attentes du maire et de René Montes, l'affaire était en sommeil. C'est alors que pendant une visite de la citée médiévale de St Benoît du Sault René Montes rencontra André Brousse de Montpeyroux maire de la ville et spécialiste des questions héraldiques. Ce dernier venait d'adresser un courrier au préfet de l'Indre pour demander la création d'une commission des armoiries municipales départementale. Cette rencontre ne pouvait pas mieux tomber, informé de tous les faits et événements que René Montes et Louis Gaultier souhaitaient évoquer sur le blason, M. de Montpeyroux se mit au travail. Il en adressait le résultat au maire du Pont-Chrétien Chabenet par une lettre datée du 10 août 1955 :

---

[1] - Découverte par André Rigaud d'un habitat mésolithique (-8000/-5000 ans) au confluent de la Bouzanne & de la Creuse.

[2] - Deux châteaux l'un du 15e siècle à Chabenet, l'autre du 16e siècle au Pont-Chrétien, un pont de bois couvert du 19e siècle unique en France et un viaduc qui supporte l'une des premières lignes de chemin de fer électrifiées en France.

[3] Dans cette lettre Louis Gaultier résumait les différentes étapes de la création du blason et remerciait A.Brousse de Montpeyroux.

« Monsieur le conseiller Montes, m'a exprimé les désirs de son maire et Conseil concernant l'adoption d'un écusson municipal (hélas, après avoir obéré ses finances en versant de l'argent à un peintre héraldiste un peu trop avide et fantaisiste dans ses conceptions). Je me permets de vous féliciter pour cette initiative. Ce que je vous adresse est typiquement net et exempt de reproche. N'importe quel spécialiste peut lire sans voir aucune erreur ce que je propose. Vous seriez tout à fait aimable de remettre ce dessin à M.Montes, car n'est-il pas le « père » de cette initiative ».

Louis Gaultier répondit :

- « Le blason que vous nous présentez en écartelé, est sobre, artistique, rigoureusement historique et précis, très parlant : les armes des Chauvigny rappellent les souverains régionaux ; le pont ancien et sa croix : le vieux prieuré et l'origine chrétienne du bourg ; le château muré et les armes des du Boys : la forteresse de Chabenet et les principaux seigneurs locaux ; le cheval passant sur le pré évoque l'antique grande foire aux chevaux. J'aurais cependant aimé qu'il soit complété par la devise latine « Angulus ridet »(textuellement : angle riant)que dans ses odes (II-6,13)Horace applique à Tarente. Le Larousse donne la signification suivante : « Ce coin de terre qui me sourit ». Je vous renouvelle mes compliments et mes bien vifs remerciements ».

Le projet présenté à la séance du conseil le 27novembre 1955 fut approuvé à l'unanimité remerciant René Montes et lui accordant une indemnité de 5000 fr en remboursement d'une partie des frais encourus.

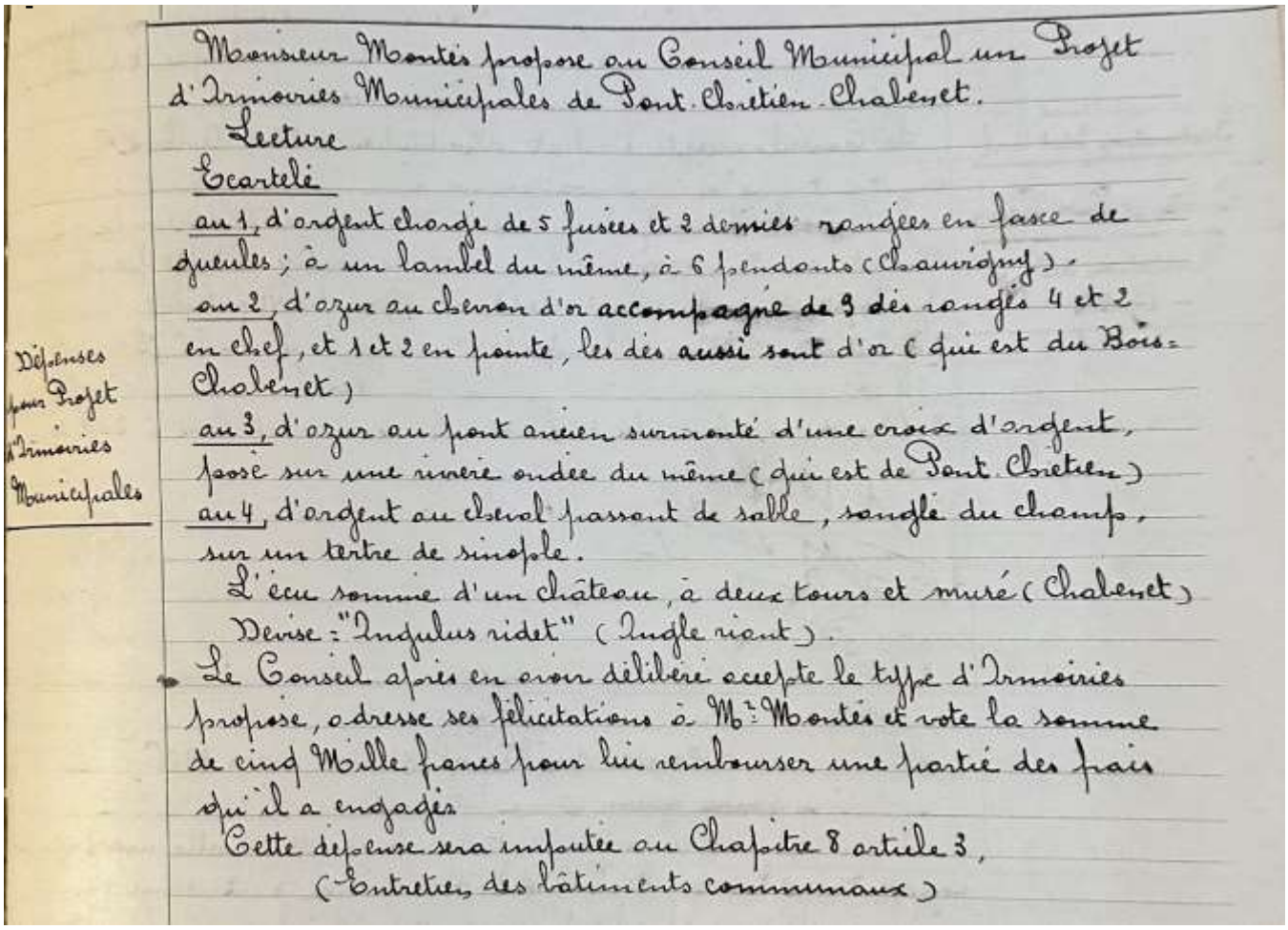

Dépenses pour Projet d'Armoiries Municipales

Monsieur Montes propose au Conseil Municipal un Projet d'Armoiries Municipales de Pont Chrétien Chabenet.

Lecture

Ecartelé

au 1, d'argent chargé de 5 fusées et 2 demies rangées en fasce de gueules ; à un lambel du même, à 6 pendants (Chauvigny).

au 2, d'azur au chevron d'or accompagné de 3 dés rangés 4 et 2 en chef, et 1 et 2 en pointe, les dés aussi sont d'or (qui est du Bois-Chabenet)

au 3, d'azur au pont ancien surmonté d'une croix d'argent, posé sur une rivière ondée du même (qui est de Pont Chrétien)

au 4, d'argent au cheval passant de sable, sanglé du champ, sur un terre de sinople.

L'écu sommé d'un château, à deux tours et muré (Chabenet)

Devise : "Angulus ridet" (Angle riant).

Le Conseil après en avoir délibéré accepte le type d'Armoiries proposé, adresse ses félicitations à Mr Montes et vote la somme de cinq Mille francs pour lui rembourser une partie des frais qu'il a engagés

Cette dépense sera imputée au Chapitre 8 article 3,

(Entretien des bâtiments communaux)

Ce blason bien ébauché n'était cependant pas dans sa configuration définitive. En effet dans l'évocation de notre passé féodal il manquait un hôte de marque, Josselin du Bois (du Boy), celui qui nous a légué cette imposante construction qui fait le renom de notre commune le château de Chabenet…Il fallait donc revoir le graphisme et modifier l'écartelé.

Écartelé :

- Au premier, d'azur un chevron d'or accompagné de neuf dés aussi d'or, rangés quatre et deux en chef, et un et deux en pointe (qui est du Bois de Chabenet) ;
- Au deuxième, de gueules un chevron raccourci d'or accompagné de trois glands avec leurs coupelles de même deux et un (du Bast de Pont-Chrétien) ;
- Au troisième, de gueules au cheval cabré de sable;
- Au quatrième, d'azur au pont ancien d'argent surmonté d'une croix posée sur une rivière ondée du même (qui est Pont-Chrétien) ;

Écusson brochant en cœur sur le tout, d'argent fascé de cinq fusées et deux demies de gueules, au lambel du même à six pendants (qui est de Chauvigny) ;

L'écu est surmonté d'une couronne de château à deux tours et muré (qui est la forteresse de Chabenet).

Devise : « ANGULUS RIDET »
« Mihi Praeter omnes angulus ridet »
« Ce coin de terre me sourit plus que tous les autres
(Horace, odes Liv.II, VI, vers 14) »

Notre écusson adopté, René Montes ne cessa pas pour autant ses démarches, restait à baptiser les habitants de la commune. Questionnée, la bibliothèque de Châteauroux répondait le 15 janvier 1957 : « Il nous semble que sans offenser les origines, vous pourriez choisir Pontcabanin ou Pontcabanois ».

Le 6 juillet 1957, après délibération, le conseil municipal adoptait pour nom officiel des habitants de la commune celui de : « **Pontcabanois** »

Compte rendu de la délibération du conseil municipal :

« *Des recherches faites par la municipalité, et notamment par M. Montès, auprès de Mlle Enjobras, bibliothécaire municipale de Châteauroux et de M. Duplay, spécialiste des noms des localités de la région, et de M. l'Archiviste en chef du département de l'Indre, il résulte que le terme de « Pontcabanois » conseillé par ces personnalités puisse être adopté. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que le nom officiel des habitants de la commune sera désormais Pontcabanois* »

Cette aventure commencée en 1870[4] par une pétition de nos anciens et qui devait, après 42 ans de lutte incessante, se concrétiser en 1912 par la création de notre commune se trouvait ainsi parachevée :

Nous avions un blason et un nom !

Alain Gautier

[4] Voir la revue annuelle du Cercle d'Histoire d'Argenton No 40 de novembre 2023 : Créations de la commune de Pont-Chrétien Chabenet